

HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE VENDEUR

Honoraires exprimés en % du prix de vente

TRANSACTION	HONORAIRES TTC
< 100 000 €	FORFAIT 8 000 €
De 100 001 à 150 000 €	8 %
De 150 001 à 200 000 €	7 %
De 200 001 à 300 000 €	6 %
De 300 001 à 400 000 €	5 %
> à 400 001 €	4 %
Estimation en valeur vénale / locative	150,00 €

MURS & FONDS DE COMMERCE : 8 % HT

STATIONNEMENTS : forfait 3 000 € TTC

NEGOCIATION FONCIER : 5 % HT

HONORAIRES DE SYNDIC DE COPROPRIETE

Nb de lots	Barème
2 à 6 lots principaux	Forfait 2 100 € TTC
de 7 à 9 lots principaux	340,00 € à 270,00 € TTC par lot
de 10 à 15 lots principaux	270,00 € à 245,00 € TTC par lot
de 16 à 25 lots principaux	245,00 € à 225,00 € TTC par lot
26 lots principaux et au-delà	de 225,00 € TTC à 170,00 € TTC par lot

Les tarifs indiqués ne tiennent pas compte des frais de timbres (ceux-ci étant calculés au réel)

TARIFICATION POUR LES PRE ETATS DATES : 250 € H.T.



Info@bh-immobilier.com
www.bh-immobilier.com

Sarl au capital de 480 000 € • SIREN 824 075 501
RCS STRASBOURG n° 8 824 075 501 • Code APE 6831Z
N° TVA FR28824075501 • PCI 67012017000018084

Garantie financière transaction 120 000 € Gallan 89 rue la Boétie 75008 PARIS
Responsabilité civile professionnelle N° 120 137 405 souscrite auprès de
MMA ENTREPRISE, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

HONORAIRES DE LOCATION

« BAIL LOI 89 »

ZONE DETENDUE	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail TTC (TVA 20%)	Etat des lieux TTC (TVA 20%)
8 €/m ²	3 €/m ²

ZONE TENDUE	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail TTC (TVA 20%)	Etat des lieux TTC (TVA 20%)
10 € / m ²	3 €/m ²

Locaux commerciaux et industriels monovalents et polyvalents / locaux professionnels	15 % TTC du loyer annuel pour le bailleur 15 % TTC du loyer annuel pour le preneur
Location de stationnement	200 € TTC (visite, constitution du dossier, rédaction bail)

Frais de rédaction d'un nouveau bail d'habitation principale ou
rédaction d'un avenant : **forfait de 166,67 € HT soit 200 € TTC**
(ex. en cas de changement de colocataires ou d'ajout d'une personne sur le contrat de location).



Màj le 25.03.25

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

TARIFS TTC*

GESTION COURANTE DES BIENS GERES :

- Gestion courante 8,00 %
Sont inclus : la consultation des documents et de votre compte sur internet 24/7, l'établissement des quittancements, la gestion des encaissements, le suivi des locataires, le règlement des factures et taxes pour le compte du mandant, l'établissement des décomptes de charges, l'établissement et l'envoi de compte rendus de gérance mensuels.
+100€/lot et par an pour la gestion des parties communes en cas d'immeuble collectif en monopropriété
- Etablissement état des risques et pollutions (ERP) 20 €
- Gestion et suivi des diagnostics 45 €
- Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations immobilières, gratuité du contentieux 1,60 %
- Honoraires de courtage des contrats d'assurance loyers impayés 0,90 %
- Assurance propriétaire non occupant (PNO) prix assureur 92 € + frais de gestion 20 €. 112 €
- Transmission des éléments nécessaires à la déclaration des revenus fonciers, par an et par lot géré 50 €
- Inventaire du mobilier et de l'équipement dans le cadre d'un bail meublé
 - ≤ F2 150 €
 - ≥ F3 250 €

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES BIENS GERES HORS GESTION COURANTE :

- Rédaction et signature d'acte de renouvellement ou d'avenant 200 €
- Traitement d'un dossier de fin de gestion, transmission à un tiers 200 €

GESTION TECHNIQUE DES BIENS GERES :

- Gestion administrative, comptable et suivi des travaux calculés sur le montant des travaux TTC (propriétaire bailleur)
 - SANS** assistance maîtrise d'ouvrage 4,50 %
 - AVEC** assistance maîtrise d'ouvrage (obligatoire si > 10.000 €) 3,00 %
- Traitement du renouvellement du mobilier et de l'équipement (forfait) 150 €

REPRESENTATION ET PROCEDURES :

- Gestion des dossiers contentieux locataire (huissier, avocat, ...) 96 €/heure
- Gestion des sinistres d'assurance 96 €/heure
- Représentation du mandant aux assemblées générales 96 €/heure
- Représentation aux conciliations 96 €/heure
- Accompagnement et/ou représentation du mandant à la livraison d'un logement neuf 120 €
- Honoraires de constitution, de suivi de dossiers de type ANAH, par lot géré 250 €

*TARIFS EVOLUTIFS selon barème du Cabinet / TAUX ACTUEL DE TVA 20%, ETANT PRECISE QUE CE TAUX EST SUSCEPTIBLE D'EVOLUER SELON LA REGLEMENTATION FISCALE.



Info@bh-immobilier.com
www.bh-immobilier.com

Sarl au capital de 480 000 € • SIREN 824 075 501
RCS STRASBOURG n° B 824 075 501 • Code APE 6831Z
N° TVA FR28824075501 • PCI 67012017000018084

Garantie financière transaction 120 000 € Gallian 89 rue la Boétie 75008 PARIS
Responsabilité civile professionnelle N° 120 137 405 souscrite auprès de
MMA ENTREPRISE, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9